

DOMAINE DE L'ENFANCE

M.E.C.S. LES CERISIERS

Secteur

Enfance - Jeunesse - Familles



Rapport d'activités 2023

81, boulevard Jean-Dominique Blanqui
06340 La Trinité
Tél. 04 97 00 04 93
direction-enfance-famille@fondationdenice.org



REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2023,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos [500 collaborateurs-trices réparti.e.s sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes](#), à un budget de fonctionnement de 30 millions d'euros, la Fondation accompagne [plus de 12 000 personnes chaque année](#) et gère [500 logements dont 50 lui appartiennent](#) et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers lieu alimentaire et durable, composé d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions des secteurs, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale des personnes accompagnées.

EN PARTENARIAT ACTIF POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES



Cofinancé par
l'Union européenne



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



VILLE DE NICE



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs d'activité autour de 8 domaines d'activités stratégiques :

LE SECTEUR ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :
- Héberger, mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, des personnes migrantes, des personnes en situation de grande précarité, des personnes avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner les personnes vers l'accès aux droits, l'accès au logement, l'accès à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives en intervenant de façon précoce auprès des ménages en difficultés.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en place des actions de réduction des risques et dommages.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale **Un Chez Soi d'Abord** créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagner 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

En 2023, ce secteur a repensé le projet de la Halte de nuit pour l'ouvrir sans interruption 365 jours par an, a dû renoncer à l'installation d'une plateforme addictologie en centre-ville à Nice. La création du dispositif AGIR a engendré la fermeture de certaines actions en faveur des bénéficiaires de la protection internationale mais aussi l'ouverture d'un projet d'accompagnement des primo-arrivants. Il aura accompagné le redéploiement du projet de tiers lieu alimentaire et durable à la Trinité grâce à la mise à disposition par la CAF d'un nouveau terrain pour les activités du projet.

LE SECTEUR ACCES A L'EMPLOI

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques qui ont été réorganisées en 2023 : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).

- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi séniors, Plateforme emploi).
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet coach emploi).
- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant des emplois et les raccrochant au droit commun : Equipe Mobile Emploi.
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientation).
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

En 2023, ce secteur a développé l'Equipe Mobile Emploi à l'ouest du département et les Premières heures en Chantier pour des personnes en situation de précarité au sein de notre Ressourcerie. Il a initié un Co-Emploi départemental dénommé « Jeux recrute » pour favoriser la rencontre entre des employeurs et des allocataires du RSA à partir de supports ludiques et a réuni toutes les actions du secteur.

La fusion de l'Auto-Ecole sociale et le service de mise à disposition de la Plateforme Mobilité Solidaire a été organisée grâce à un nouveau financement du plan pauvreté.

LE SECTEUR ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLES

réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.

Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de deux domaines d'activités stratégiques, l'enfance et la jeunesse, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescentes, jeunes adultes, service appartements).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineur.es non accompagné.es et leurs enfants (service mineur non accompagnés dans le diffus).
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).

- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

En 2023, le secteur a ouvert La M.E.C.S. Les Cerisiers, une nouvelle Maison d'Enfants à Caractère Social à la Trinité pour 16 enfants âgés de 6 à 12 ans, placés au titre de la protection de l'enfance.

Il lance une expérimentation pour héberger et accompagner en cohabitation 3 mineures non accompagnées et leurs jeunes enfants.

Il diversifie ses financements avec le FSE + pour permettre de déployer le Lieu Ressources. Enfin il aura organisé la célébration des 30 ans de la Maison de l'Enfance à la Trinité.

LE SIEGE SOCIAL

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, la DRH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds. Elles apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment au bon emploi des fonds publics.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

LES GRANDES EVOLUTIONS ET FAITS MARQUANTS 2023

2023 aura été encore **une année de changements dans la ligne hiérarchique de la Fondation** avec 30 % de mouvement au sein des responsables d'activités. Nous devons désormais intégrer la mobilité sur les postes de cadres (départs spontanés, départs à la retraite ...), comme un élément de contexte de nos organisations, qui induit d'accompagner en continu les équipes de direction pour transmettre les valeurs issues de notre histoire.

Le 15 juin 2023, la Fondation aura réussi son pari de réunir dans **une journée « La Fondation c'est tout un art ! »** tous ses salariés, autour d'ateliers et de productions artistiques. C'est à cette occasion que l'artiste Mesko a été sollicité pour écrire un slam illustrant nos actions. Un grand moment d'émotion fédérateur !

L'ambition de mieux se connaître, s'éveiller à la culture, développer sa pratique artistique, susciter la créativité comme vecteur de lien, de partage et de solidarité fut pleinement atteint.

A partir du mois de mars, **la Présidente et la Directrice Générale** sont allées à la rencontre de tous les services et **ont participé à 33 réunions d'équipes** en vue d'échanger avec les collectifs de travail.

Il nous est apparu important d'engager cette démarche avec la disparition de nos pères fondateurs (Louis-Xavier Michel, ancien Président, Bruno Dubouloz, ancien Directeur Général) et face à notre développement, pour s'assurer du sentiment d'appartenance à la Fondation. Malgré les injonctions paradoxales, l'augmentation des troubles psychiques, l'engagement des équipes et le soutien de proximité des cadres ressortent de manière rassurante.

Fin 2023, nous avons également réfléchi au lancement d'une expérimentation sur l'aménagement du temps de travail de nos salariés avec 3 objectifs :

- Maintenir une qualité de travail qui doit permettre de combiner souplesse et continuité des services rendus au public tout en améliorant la qualité de vie au travail.
- Accroître notre attractivité auprès des jeunes générations.
- Réduire notre taux d'absentéisme.

Enfin, en 2023, nous avons également progressé dans la collecte de fonds privés en passant de 20 000 euros à plus de 80 000 euros, dans la réalisation de mécénats de compétences diversifiés, dans la communication radio, presse locale autour de la Halte de Nuit, du Jardin Solidaire, de l'Auto-Ecole sociale et des ambassadeurs éco-énergie.

LES PERSPECTIVES 2024

La réforme de France Travail comme la loi immigration récemment promulguée vont nécessiter des évolutions plus ou moins choisies. Il faudra continuer d'affirmer notre détermination à proposer une qualité d'accompagnement des publics, fidèle à notre histoire, dans laquelle les personnes accompagnées sont écoutées et peuvent s'exprimer sur leurs choix et rêves.

Face à notre développement au cours des 10 dernières années, nous entamons un travail prospectif à 3/5 ans pour définir des feuilles de route stratégiques par secteur et pour la Fondation.

La parution du [livre blanc du travail social](#) qui porte les fondamentaux d'un travail social de qualité sera notre boussole en cela qu'il affirme la valeur ajoutée des approches fondées sur le développement du pouvoir d'agir, sur une identité managériale reposant sur l'intelligence collective et qui sont depuis plusieurs années nos socles de référence.

[Nous restons préoccupés par l'iniquité causée par une prime Ségur inégalement attribuée](#) et qui vient renforcer nos difficultés d'attractivité sur nos métiers. Nous continuerons d'exiger son versement à tous les salariés de la Fondation car chacun contribue à refuser la fatalité de l'exclusion.

Nous travaillerons [des parcours immersifs sur le poste de travail](#) avec tutorat sous l'angle de l'entreprise apprenante pour attirer de nouvelles compétences et intérêts sur nos métiers.

Accroître notre notoriété continuera d'être un enjeu majeur. Nous poursuivrons nos initiatives et prévoyons d'organiser [une soirée mécénat et de fêter les 20 ans de notre Halte de Nuit](#).

Nous étudierons avec l'Université Côte d'Azur un contrat de recherches autour de l'étude d'impact de l'accompagnement basé sur le développement du pouvoir d'agir, qui viendra nourrir et étayer nos principes d'actions sur les effets produits.

Nous sommes également désireux d'agir davantage comme acteur responsable de notre environnement, en vue de diminuer notre empreinte carbone en intégrant plus l'écoresponsabilité dans nos activités quotidiennes. Nous concevons une feuille de route en ce sens.

Enfin à l'horizon 2026, le départ historique du DAF nécessite une réflexion approfondie sur la refonte des fonctions supports du siège social pour accompagner et sécuriser nos développements. Le déploiement en 2024 d'un SIRH et la dématérialisation du circuit de la facture assureront la modernisation de nos process.

[Il s'agit pour la Fondation de continuer à allier efficacité et humanité dans son management et sa stratégie.](#)

TABLE DES MATIERES

I. La Maison d'Enfants à Caractère Social « Les Cerisiers »	10
1. LE FONCTIONNEMENT DE LA MECS « LES CERISIERS »	10
1.1. Présentation de la MECS « Les Cerisiers".....	10
1.2. Les missions et les objectifs.....	11
1.3. Les équipes.....	12
1.4. Les temps de rencontre, de travail et de partage.....	13
1.5. Les modalités d'admission.....	13
1.6. Le public accueilli et l'accompagnement.....	14
1.7. La scolarité.....	15
2. L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE	15
2.1. Développer « le pouvoir d'agir » : axe stratégique de la Fondation de Nice.....	15
3. LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE	16
3.1. Les entretiens individuels.....	16
3.2. Les entretiens familiaux.....	17
3.3. La médiation thérapeutique par le théâtre.....	18
4. FOCUS SUR DES ACTIONS MENEES PAR LA MECS « LES CERISIERS »	20
4.1. Les activités.....	20
5. LES PARTENAIRES	22
6. LES ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSES	23
6.1. Les entrées.....	23
6.2. Les sorties.....	25
6.3. Le taux d'occupation.....	25
6.4. Données médicales.....	26
6.5. Données scolaires et extra-scolaires.....	27
6.6. Données sur les rapports d'incidents et informations préoccupantes.....	29
II. Gestion des moyens humains	30
1. FORMATION DU PERSONNEL DU SECTEUR	30
1.1. Les formations effectuées en 2023.....	30
1.4. Les stagiaires accueillis en 2023.....	30
1.5. ABSENCE DU PERSONNEL (EN NB DE JOUR).....	31

III. Gestions des moyens externes.....	32
1. ORGANISATION DE L'ECONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT	32
2. GESTION COMPTABLE	32
3. MAINTENANCE ET SECURITE	32
4. ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATERIEL ET DES VEHICULES	32
5. MISE EN PLACE D'UN SYSTEME RONDIER PTI (PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLE)	33
IV. Conclusions et Perspectives 2024	34

I. LA MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL « LES CERISIERS »

1. LE FONCTIONNEMENT DE LA MECS « LES CERISIERS »

1.1. Présentation de la MECS « Les Cerisiers »

Après à la fermeture du Foyer de l'enfance « La Parenthèse » et au regard du besoin persistant de places en MECS, Le Conseil Départemental contacte en décembre 2022 la Fondation de Nice afin de reprendre la gestion du bâtiment et d'ouvrir une MECS d'une capacité de 16 places pour des enfants de 6 à 12 ans. Dans un premier temps la demande concerne une ouverture temporaire pour une durée de 4 mois. Début janvier, notre proposition de reprise est validée par la direction de l'enfance. L'objectif est une ouverture aux vacances de février.

Dès lors, s'engage une course contre le temps au mois de janvier et février afin que tout soit prêt pour l'accueil des enfants. Le Département, propriétaire du bâtiment assurera le rafraichissement complet de l'établissement (peinture).

L'enjeu principal est d'arrivée à recruter une équipe disponible dès le mois de février. Après avoir lancer les offres d'emploi, nous consacrons une demi-journée par semaine aux entretiens de recrutement. Nous devons embaucher des éducateurs, des maitresses de maison et des surveillants de nuit avant l'ouverture.

Le bâtiment est vide, nous définissons une liste de besoin en mobilier et électroménager. Plusieurs devis sont demandés à nos partenaires. Les commandes sont passées pour que tout soit livré et installé avant l'arrivée des enfants.

Nous récupérons les clés au début des vacances de février. En lien avec le Département, nous remettons en service le nécessaire au fonctionnement de la structure, électricité, chauffage, etc...

Nous recevons les orientations par la plateforme d'orientation et commençons à préparer les dossiers. Un livret d'accueil est élaboré sur le modèle de celui de la MET. Des liens sont pris avec les services municipaux pour l'inscription des enfants dans les établissements scolaires de La Trinité.

Le 27 février, tout ou presque est prêt, la coordinatrice prendra ses fonctions mi-mars. Dix éducateurs (diplômés ou non), 3 maitresses de maison et 3 surveillants de nuit sont accueillis par l'équipe de direction pour 2 journée de réunions avant l'arrivée des premiers enfants le 1^{er} mars. Il s'agit de présenter le dispositif départemental de protection de l'enfance, d'élaborer quelques règles de vie et de se familiariser quelque peu avec les locaux, très grand et sur deux étages.

Cette nouvelle équipe accueillera 12 enfants au mois de mars et un au mois d'avril.

Au cours des quatre premiers mois, nous avons dû faire face à un turn over important. Ainsi, face aux difficultés pour arriver à stabiliser l'équipe éducative et par voie de conséquence le groupe d'enfants, nous avons stopper les admissions en accord avec les services du Département. Les 3 derniers enfants seront accueillis fin août et début septembre.

Rapidement entre avril et juin, nous avons décidé d'augmenter le nombre d'éducateur avec l'objectif de passer de 10 à 12 ETP. L'organisation que nous avons prévue, associée à la configuration du bâtiment ne permettait pas d'assurer un accompagnement sécurisé et de qualité pour les enfants.

La psychologue a pris ses fonctions début juin, d'abord pour 0,2 ETP, elle est passée à 0,4 ETP dans le courant du mois au regard des besoins repérés.

Au mois de juin, nous avons la confirmation que la MECS est pérennisée. Pour autant, la quasi-totalité de l'équipe présente fera le choix de ne pas rester. Nous avons assuré l'été avec des contrats de remplacement au gré des disponibilités des personnes recrutées. Certaines passeront en CDI au mois d'août ou septembre.

En septembre, l'ensemble de l'équipe est en contrat CDI. Nous aurons de nouvelles ruptures en cours de période d'essai, mais à la marge et rapidement remplacées. À partir du mois d'octobre nous commençons à stabiliser l'équipe éducative. Il y a un effet quasi immédiat d'apaisement du groupe d'enfants.

1.2. Les missions et les objectifs

1.2.1. Les missions

Les missions et les objectifs de la Maison de l'enfance de la Trinité sont en premier lieu déterminés par les missions générales de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, à savoir :

- ◆ Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux adolescents (es) confrontés (es) à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ;
- ◆ Pourvoir à l'ensemble des besoins des enfants confiés à l'établissement et veiller à leur éducation en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal ;
- ◆ Assurer aux enfants des conditions de vie matérielles et morales protégeant leur sécurité, leur santé et leur moralité ;
- ◆ Recréer, en partenariat avec l'ASE¹, les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux ;
- ◆ Accompagner, aider, soutenir les enfants dans les apprentissages de la gestion des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie future.

1.2.2. Les objectifs

L'objectif principal de la Maison de l'Enfance de la Trinité est de placer le jeune au centre des interventions.

- ◆ Proposer un lieu neutre et sécurisant aux jeunes hébergés et accompagnés (es) ;
- ◆ Favoriser le maintien des liens entre la fratrie, la famille et/ou restaurer des liens rompus (entretiens familiaux) ;
- ◆ Les aider à prendre conscience de leurs compétences et de leurs difficultés personnelles (connaissance de leurs limites, acceptation de l'échec et valorisation de leurs compétences) ;
- ◆ Les accompagner dans leurs projets personnalisés ;

¹ Aide sociale à l'enfance

- ◆ Les valoriser pour dynamiser leur projet et leur originalité ;
- ◆ Leur apprendre à respecter les règles de vie personnelle et collective (hygiène corporelle, respect du lieu de vie) ;
- ◆ Les aider à prendre du recul par rapport à leur vécu ;
- ◆ Les préparer à l'autonomie ;
- ◆ Prendre en compte et gérer les troubles du comportement ;
- ◆ Prévenir les risques liés au mal-être ;
- ◆ Permettre l'épanouissement personnel ;
- ◆ Proposer et favoriser des activités culturelles, écocitoyennes, écoresponsables et solidaires.

Les Missions et les objectifs sont en conformité avec les valeurs éthiques affirmées par la Fondation de Nice :

Respect des enfants accueillis et maintien du lien avec sa famille quand cela est possible

« Respecter l'enfant, c'est respecter ses droits, respecter sa personne et savoir écouter ce qu'il a à dire, ses souffrances, ses joies et ses projets. Tout enfant est un sujet de droit, un citoyen, acteur de sa vie et de son devenir. L'affirmation de ces principes ne signe pas le régime de "l'enfant roi" elle fixe des responsabilités particulières aux adultes, basées sur le respect, l'écoute, le dialogue et la négociation... ». ["Droits de l'Enfant" Convention Internationale du 20 novembre 1989](#)

- ◆ L'engagement professionnel se veut responsable : C'est reconnaître que nous sommes des professionnels et qu'à ce titre, nous avons une "obligation de moyens". Être conscient de notre responsabilité individuelle et collective ne peut pas être un frein à notre action mais, au contraire, un moteur et un gage de sérieux.
- ◆ La continuité est dans l'engagement relationnel : les enfants que nous accueillons ont souvent, depuis leur petite enfance, été "trahis" par des adultes qui n'ont pas pu ou pas su respecter leurs engagements, leurs promesses, leurs devoirs.
- ◆ L'écoute des enfants et des adolescents passe aussi par le Conseil d'Établissement Jeunes.

La participation de la famille au maximum de ses possibilités au cours du placement de l'enfant s'inscrit dans le respect des droits liés aux attributs de l'autorité parentale

1.3. Les équipes

Le Conseil Départemental finance la création de La MECS « Les Cerisiers » avec 10,34 ETP d'éducateurs ou équivalents. Rapidement, nous avons décidé d'augmenter le taux d'encadrement en passant à 12 ETP pour assurer la sécurité des enfants.

Ainsi la MECS « Les Cerisiers » est constituée de :

- 1 ETP coordinatrice ;
- 0,43 ETP secrétariat ;
- 0,40 ETP psychologue ;
- 4 ETP surveillants de nuit ;
- 3 ETP maîtresses de maison ;

- 12 ETP Travailleurs sociaux : éducateurs spécialisés ; moniteurs éducateurs ; conseillère en économie sociale et familiale ; éducateur formation STAPS ; non diplômés ;
- Accueil de stagiaire Stagiaire éducateur spécialisé.

1.4. Les temps de rencontre, de travail et de partage

1.4.1. L'analyse des pratiques : la supervision

Ce temps de travail en faveur des équipes éducatives se déroule avec une psychologue extérieure, à raison d'une séance de deux heures, dix fois par an. L'objectif étant de s'interroger sur ses pratiques et de les adapter au mieux en fonction des jeunes accueillis.

Le choix de l'analyse des pratiques permet de centrer le processus associatif et le travail de pensée sur le rapport à la tâche institutionnelle à partir de cas ou de situations concrètes.

Toutefois ces temps n'ont pu se mettre en place qu'à partir du mois de septembre à la fréquence d'une fois par mois.

1.4.2. Les réunions d'équipe

L'équipe se réunit avec la coordinatrice un fois par semaine le mardi après-midi sur un créneau horaire de 2h30 :

- De points institutionnels à régler ;
- De rendez-vous à planifier ;
- De temps de réflexion concernant la situation des enfants.

1.5. Les modalités d'admission

Le protocole d'admission prévoit, après réception de la priorisation par la plateforme de service :

- ◆ Une présentation en équipe de la situation, suivie d'un ou deux temps de visite de l'enfant ;
- ◆ Une rencontre avec le psychologue ;
- ◆ Une admission en présence des partenaires de l'Aide Sociale à L'Enfance (ASE), de la famille et son enfant, du psychologue, de la coordinatrice et de l'éducateur référent de la situation.

C'est le temps de l'accueil mais également du rappel des raisons de la décision de placement par un juge pour enfants, des objectifs déclinés s'inscrivant dans la durée de ce placement, et de la présentation de chacun des protagonistes dans ses rôles et fonctions.

C'est aussi le moment où l'équipe référente de l'ASE nous présente le Projet Personnalisé de l'Enfant, si ce dernier est déjà élaboré.

Il est important d'entretenir un lien étroit avec les services de l'ASE et de faire entendre aux familles l'importance de chacun et la nécessité absolue de travailler tous ensemble sans pouvoir faire l'impasse d'aucune des parties.

Lors de l'arrivée des enfants à la Maison de l'Enfance, les équipes veillent à leur apporter un accueil chaleureux : collations assorties d'un goûter et/ou boisson, chambre individuelle et accueillante.

1.6. Le public accueilli et l'accompagnement

La tranche d'âge est limitée à 12 ans, âge à partir duquel les enfants sont orientés sur la MET ou d'autres établissements quand les placements sont prolongés.

A l'ouverture des Cerisiers, une dérogation a été faite par le Département afin d'accueillir une petite fille âgée de 5 ans et réunir la fratrie qui était placée sur des structures différentes. De même en septembre pour une autre petite fille de 5 ans accueillie avec sa grande sœur.

Le jeune accueilli est confié soit au titre :

- D'une mesure Judiciaire en Assistance Educative (JAE) ordonnée par un juge pour enfant ;
- D'un Accueil Provisoire (AP), mesure administrative proposée à la famille par le Responsable Territorial de la Protection de l'Enfance (RTPE) ;
- De Tutelle (Mineur sans responsable légal) ;
- De repli, Action Educative à Domicile à modalité Renforcée (AEDR), Placement à Domicile (PAD), accueil d'urgence.

1.6.1. Les problématiques familiales

- Situation de précarité physique, psychique ou sociale des parents ;
- Absence (famille monoparentale) ou présence discontinue d'un ou des 2 parents ;
- Incarcération d'un ou des parents ;
- Situation de violence conjugale ou de conflit familial ;
- Addiction des parents ;
- Négligences de soins, d'éducation ;
- Situations de maltraitances physiques, psychologiques et morales

1.6.2. Les problématiques des jeunes repérées

- Jeunes présentant des carences affectives ou des négligences psychoéducatives ;
- Jeunes inscrits dans le milieu protégé, reconnaissance MDPH : Hôpital de jour, ITEP (trouble du comportement), IME (déficit intellectuel), SESSIP, SESSAD ;
- Troubles psychiques et psychologique relevant ou non d'une prise en charge médicale souvent associée à la prise d'un traitement ;
- Troubles du comportement : hyperactivité, agression, associés ou non à une faible estime de soi et à des symptômes anxieux ou dépressifs ;
- Troubles multiples du comportement et qui rencontrent des problématiques d'attachements incluant celles de l'abus sexuel et de l'inceste ;
- Difficultés scolaires et/ou présentant les premiers signes de décrochages scolaires ;
- Troubles de la conduite alimentaire (anorexie, boulimie) ;
- Jeune hémophile avec protocole médical (soins hebdomadaires, trousse de secours pour chaque sortie, PAI) qui a conduit à une sensibilisation de cette pathologie puis une vigilance et attention particulières de l'équipe éducative. ;
- Jeunes asthmatiques avec PAI ;
- Jeune dont l'orientation en MECS n'était pas adaptée et qui a été réorienté après 3 mois après en MECS thérapeutique. Malgré son cours passage, son comportement et ses agissements ont nécessité à plusieurs reprises l'intervention des secours mettant à mal le groupe d'enfants ainsi que l'équipe éducative.

1.6.3. Les relations avec les familles et avec les enfants

- ◆ Elaboration du projet individualisé (PI) de l'enfant dès le 1^{er} mois de l'accueil et renouvelé tous les 6 mois en concertation avec la famille et le jeune hébergé.
- ◆ Respect de l'autorité parentale : le parent doit participer et être informé de toutes décisions concernant son enfant ;
- ◆ Participation des familles au projet et suivi de leur enfant ;
- ◆ Participation des familles aux temps de prise en charge (vêturer, accompagnements activités extérieurs, points scolaires...);
- ◆ Entretiens familiaux, contacts téléphoniques et correspondances pour permettre à l'enfant de se situer et de retrouver une place au sein de sa famille ;
- ◆ Activités individuelles ou collectives ludiques et/ou pédagogiques, pour favoriser l'épanouissement du jeune accueilli et accompagné.

1.7. La scolarité

La mise en œuvre d'un étroit partenariat avec les établissements scolaires a été un des principaux objectifs de cette ouverture afin de permettre aux enfants une scolarisation la plus adaptée : des rendez-vous réguliers entre la coordinatrice et les directeurs d'école, des points fréquents avec les instituteurs et les éducateurs, et plusieurs rencontres avec la psychologue scolaire.

De plus, la scolarité étant une de nos priorités l'accent a été mis dès la rentrée de septembre 2023 sur le soutien scolaire. Une personne dans le cadre d'un mécénat de compétences intervient 2 jours par semaine auprès des enfants pris en charge afin de les accompagner dans leur scolarité : aide aux devoirs, activités créatives et culturelles... Par ailleurs, certains enfants sont inscrits à l'aide aux devoirs au sein de leurs établissements scolaires tandis que d'autres bénéficient d'un accompagnement scolaire proposé par le Lieu Ressources.

Depuis la rentrée scolaire de 2023, la majorité des enfants sont inscrits à une activité extrascolaire à raison d'une séance voire 2 par semaine.

2. L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE

2.1. Développer « le pouvoir d'agir » : axe stratégique de la Fondation de Nice

Il consiste à :

- Favoriser l'émergence des projets initiés par les jeunes et entendre les propositions faites par ces derniers ;
- Encourager leur implication à tous les stades de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur projet personnalisé ;
- Initier les conduites responsables ;
- Valoriser ou redécouvrir les potentialités.

Un des objectifs de ce type de posture éducative est de faire en sorte que les ressources des jeunes accueillis viennent progressivement supplanter leurs difficultés.

Le pouvoir d'agir s'applique nécessairement aux équipes, il permet de donner davantage de sens aux missions confiées, d'être plus positif face aux difficultés en favorisant l'implication dans les prises de décision, l'organisation du service, la prise d'initiative, le droit à l'erreur.

3. LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

En Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) nous accueillons des enfants à la suite d'une décision judiciaire de placement pour leur grande majorité. Ces enfants, que certains auteurs qualifient de « mal-accueillis » (Ferenzi, 1929)², de « désarrimés de la Loi » (Lesourd, 1998)³, de « délogés de la généalogie familiale » (Pinel, 2011)⁴ sont des enfants « placés ». Si chacun est unique, ils ont tous une biographie émaillée de conflits familiaux, de violences verbales, physiques, psychologiques ou sexuelles, de déscolarisation ou de précarité. Auprès de leurs familles, ces enfants peuvent avoir fait l'expérience du divorce, de l'analphabétisme, de l'addiction, de l'incarcération, du suicide ou encore de la pathologie mentale. Ce sont ces différentes expériences de vie qui ont pour conséquence le placement. Ce placement vient alors marquer une grande rupture dans la vie de ces enfants. Ce sont ces enfants-là, dont l'histoire personnelle et familiale a fait le lit de la souffrance, que nous accompagnons.

Dans ce contexte, « le sujet disparaît souvent sous le dossier qui n'est pas véritablement celui de son histoire personnelle et familiale mais le catalogue des traumatismes et préjudices qu'il a subis » (Bourcier, Baudelaire & Lacaze-Morais, 2015)⁵. Le risque est alors grand : celui de prendre en charge les enfants uniquement à travers le prisme de leurs expériences traumatiques.

Notre boussole : faire la connaissance d'un enfant sans le réduire à la liste des négligences et maltraitances qu'il a endurées et, par-dessus tout, le considérer comme un sujet à part entière, avec ses désirs et ses ingénieux bricolages symptomatiques pour résister à l'effondrement psychique.

Au sein de notre institution, nous accompagnons psychologiquement les enfants autour de trois dispositifs : les entretiens individuels, les entretiens familiaux et les médiations thérapeutiques par l'art...

3.1. Les entretiens individuels

En MECS, le rôle du psychologue est d'abord de faire une offre : proposer un espace de parole sans jugement, offrir une écoute inconditionnelle et raviver le désir qui se loge en chaque enfant.

Pour cela, toutes les occasions sont bonnes pour réaliser un entretien individuel : pendant le déjeuner ou le goûter, en rangeant une chambre, au cours d'une activité sportive ou artistique, durant un trajet en voiture ou plus classiquement, dans le bureau psychologue.

Être psychologue aux Cerisiers, c'est être sur le terrain, là où sont les enfants, avec les enfants. Pourquoi ? Parce qu'il s'agit d'une clinique du cas par cas dans laquelle le psychologue est guidé par la singularité de chaque enfant. Ce qui vaut pour l'un, ne vaut pas pour l'autre. Pas de protocole applicable à tous, mais une rencontre sur-mesure, adaptée à chacun.

Dans cette rencontre, aux Cerisiers, nous sommes guidés par ces questions : qu'est-ce qui, pour cet enfant, fait traumatisme ? Qu'est-ce qui, pour cet enfant, est source d'apaisement ? Qu'est-ce qui, pour cet enfant, l'empêche de grandir ? Qu'est-ce qui, pour cet enfant, représente une ressource ?

Avec, toujours, en toile de fond, la question du placement et des relations familiales.

² Ferenzi, S. (1929). *L'enfant mal accueilli et sa pulsion de mort*. Dans *Psychanalyse IV* (pp. 76-81). Payot. (Publication 1982)

³ Lesourd, S. (1998). *Les désarrimés de la loi*. Dans *Rassial (éd.), Y a-t-il une psychopathologie des banlieues ?* (Pp. 33-41). Eres.

⁴ Pinel, J. (2011). *Les adolescents en grandes difficultés psychosociales : errance subjective et délogement généalogique*. *Connexions*, 96, 9-26.

⁵ Bourcier, G., Baudelaire, K. & Lacaze-Morais, B. (2015). *A propos de l'accueil des adolescents difficiles en institution à caractère social : le sujet et le groupe*. *Perspectives Psy*, 54, 187-193.

Nous utilisons alors le jeu, le dessin, la lecture ou l'écriture pour découvrir le monde interne de l'enfant et mettre au travail les manifestations symptomatiques. Et puisque nous considérons le symptôme comme un langage, l'expression d'une solution face à ce qui fait problème, c'est avant tout la parole qui est au cœur de notre approche thérapeutique d'orientation psychanalytique.

Selon le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA), dans une publication qui date de mars 2023 et qui s'intitule « Quand les enfants vont mal : comment les aider ? »⁶ il est nécessaire de rappeler que « les psychothérapies font partie des pratiques de première intention en termes de soins psychiques destinés à l'enfant ». Les psychothérapies recommandées sont la psychanalyse, les approches psychodynamiques, les thérapies cognitives et comportementales (TCC) et l'approche systémique. A l'heure où l'on constate une forte augmentation de la prescription des psychotropes chez l'enfant, le HCFEA recommande « l'accueil particularisé de l'enfant, le travail d'écoute et de parole, et la relation thérapeutique comme levier efficace et durable au soin ». Une conception que nous partageons aux Cerisiers et que nous cherchons à mettre en application aussi bien avec les enfants, mais aussi avec leurs familles...

3.2. Les entretiens familiaux

Dans notre conception, travailler avec les familles, lorsque cela est possible, est essentiel.

Lorsque nous accueillons un enfant, nous accueillons également son histoire qui s'est écrite dans un environnement familial traumatique. La question du placement est alors centrale et les motifs de la séparation doivent être mis au travail pour espérer avoir des effets sur la relation parent-enfant. En ce sens, aux Cerisiers, nous avons mis en place des entretiens familiaux avec les parents.

Ces entretiens, inspirés des méthodes de l'approche systémique, sont réalisés en présence du ou des parents, de l'enfant ou de la fratrie, de l'éducateur référent de la MECS, de l'éducateur référent de la MSD et du psychologue de l'institution. L'objectif est alors de restaurer du dialogue lorsque celui-ci est fragilisé, d'inviter aux partages des affects lorsque parents et enfants peinent à se comprendre, d'évoquer ce qui fait souffrance pour chacun des membres de la famille pour chercher un nouvel équilibre.

Avec les enfants placés, tout l'enjeu est de « tenir les deux bouts : le passé et l'avenir avec un présent qui souvent hésite, traîne en longueur, semble se décider puis revient en arrière, repart puis s'effondre à nouveau, etc. » (Bourcier, Baudelaire & Lacaze-Morais, 2015). A mi-chemin entre les expériences passées qu'ils ont vécues, déjà tourné vers ce que l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie de l'enfant souhaite mettre en place, les enfants et leurs familles avancent à leur rythme, au jour le jour, dans un présent difficile où tout reste à construire.

Pour les accompagner dans ce cheminement, nous proposons de nous rencontrer une fois par trimestre, dans une salle dédiée aux entretiens familiaux, sur la MECS des Cerisiers. Après un travail de réflexion sur les objectifs et les modalités de ces rencontres, nous avons décidé de démarrer ces entretiens familiaux mi-novembre 2023. Entre mi-novembre 2023 et mi-décembre 2023, nous avons réalisé 5 entretiens avec les parents, soit une moyenne d'un par semaine. Notre volonté est de poursuivre cette dynamique en 2024 et d'essayer de rencontrer chaque parent 3 à 4 fois dans l'année.

⁶ HCFEA. (2023). *Quand les enfants vont mal : comment les aider ?* Disponible sur : https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/hcfea_sme_rapport_13032023.pdf

Nous l'avons dit, toutes les occasions sont précieuses pour travailler avec les enfants. Ainsi, en complément des entretiens individuels et familiaux, notre offre de soutien psycho-affectif propose également des médiations thérapeutiques par l'art. En 2023, nous avons découvert le théâtre...

3.3. La médiation thérapeutique par le théâtre



JOUER !

- Pratiquer le théâtre, c'est jouer.
- Jouer à ne plus être soi ou surjouer ce que l'on est.
- Jouer devant les autres, pour les autres, avec les autres.
- Rejouer certaines de ses histoires, déjouer de possibles conflits.
- Pratique jouée et jouissive, elle est à mi-chemin entre la fiction et la réalité, entre le passé et le futur, entre l'ici et l'ailleurs...
- Jouer pour que du jeu naisse le « Je ».

Avec les enfants accueillis aux Cerisiers, nous nous sommes retrouvés du mercredi 26 juillet 2023 au mercredi 30 août 2023 pour jouer, à l'occasion d'un atelier de médiation thérapeutique par le théâtre !

Dans une médiation thérapeutique par le théâtre, les planches de la scène constituent cet espace « où ce qui n'existait pas est appelé à advenir » (Vives, 2014)⁷. La scène est alors proposée aux enfants comme un espace vide. Il n'y a aucun décor, aucun artifice, pas même un jeu de lumière, seulement quelques accessoires auxquels s'accrocher. Ce plateau nu s'offre à toutes les histoires possibles et à tous les personnages qui les peuplent. Il permet à chaque enfant de mettre en scène son petit théâtre interne.

Cet atelier était un rendez-vous riche en émotions, en partage, en rires, mais aussi en disputes. Tous les ingrédients étaient là ! Nous avons fait la connaissance de personnages tous plus incroyables les uns que les autres : des chirurgiens, un conducteur de bus, des pompiers et des policiers, un loup, des braqueurs de banque, des touristes, un Roi, une Reine...

En quelques chiffres :

- 6 séances
- 13 enfants
- 5 éducateurs
- 1 psychologue

En quelques mots :

⁷ Vives, J. M. (2014). Dévoilement, révélation et voilement de la voix. Dans Vives & Vinot (éd.), Les médiations thérapeutiques par l'art (pp. 263-281). Eres

- "L'atelier théâtre c'était trop cool, moi je serai là tout le temps !" S.
- "Enfaite c'est super, on peut imaginer ce qu'on veut... au début j'étais timide mais après ça allait"
L.
- "Ah ça fait stresser d'être sur scène..." D.
- « Ils ne respectent pas la règle, au théâtre on doit s'écouter et eux ils parlent tout le temps !" J.



Dans cet atelier, nous n'avons pas cherché le beau ni la performance.

Notre objectif était autre : s'exprimer, découvrir les émotions, se respecter et parler à tour de rôle, faire troupe en restant unique dans un collectif, affronter le regard de l'autre, vaincre sa pudeur, avoir confiance en soi et en l'autre, se sentir capable, mais surtout, explorer son imaginaire et rêver, l'espace d'un instant, d'être quelqu'un d'autre, ailleurs...

En conclusion, le travail que nous réalisons avec les enfants, sur la MECS Les Cerisiers, multiplie les espaces de paroles et les dispositifs de rencontre.

En complément de la prise en charge que nous proposons, nous travaillons activement avec l'ensemble des intervenants du soin et de la santé mentale. En ce sens, nous collaborons étroitement avec les Centre Médico-Psychologique (CMP), les psychologues scolaires, les psychologues en charge des rencontres médiatisées parents-enfants, les psychologues des lieux de placements précédents, les pédopsychiatres et psychologues en libéral, etc.

Notre accompagnement est également un accompagnement hors les murs, dans une approche pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire, tous animés par la volonté de répondre aux besoins spécifiques de chaque l'enfant.

4. FOCUS SUR DES ACTIONS MENEES PAR LA MECS « LES CERISIERS »

4.1. Les activités

Notre Partenariat avec l'Association Les Enfants de Frankie offre aux enfants différentes actions et activité : Noël de Frankie, cirque international de Monaco, places pour des matchs de football

La MECS « les Cerisiers », a pour la première fois participé à la No Finish Line de Monaco et puis celle de Nice, organisé par l'association Children and futur dont le but est de récolter des fonds pour permettre de financer des projets pour des associations accompagnant ou s'occupant d'enfants, 1Km = 1 euro.



Tout au long de l'année l'équipe éducative a pu planifier les activités en s'appuyant sur les outils et services existant tels que :

- Inscription de plusieurs enfants au Lieu Ressource : pour le suivi scolaire et l'aide aux devoirs, sorties culturelles, accompagnement autour du sport (atelier boxe, randonnée, sport collectif) et ils ont eu aussi la possibilité d'engager un travail autour du slam pour les aider à exprimer leur ressenti...
- Lou Pantãï le jardin partagé : participation à la plantation d'arbres fruitiers, visite et gestion du poulailler
- Ainsi que différentes sorties : plages, balades sur la Prom, piscines, journée ski, accrobranche, sorties vélo/trottinettes...



Aquaplash / Eze-Villefranche / Atelier carnaval

Afin de permettre l'épanouissement et donner la possibilité aux enfants de s'ouvrir sur l'extérieur et favoriser l'échange, nous accentuons notre accompagnement par des inscriptions en centre aéré, stage de foot durant les périodes de vacances scolaires

4 enfants ont également participé à une colonie via l'association OVAL : un séjour pour 2 d'entre eux au Grand Bornan sur la thématique des sports d'eau et un séjour à Belle Ile en Mer sur la thématique multi activités (accrobranche, vélo...)

Participation à une colonie durant 10 jours organisée par l'Association Française des Hémophiles pour un enfant pris en charge sur la MECS ayant cette pathologie.

Participation d'un enfant à un voyage scolaire en Grèce

5. LES PARTENAIRES

Le réseau de partenaires

Avant, pendant, après l'admission :

Référents ASE
AEMO,
CMP,
RTPE
AED, PAD, Lieu Ressource

Pendant le placement :

Établissements scolaires (écoles primaires, collèges, ITEP,
Hôpitaux (Lenval essentiellement),
Médecins psychiatres
Correspondants et/ou entraîneurs clubs sportifs
Centres de loisirs (Claj...)
Services de la Fondation (Lieu Ressource, MET

Établissements scolaires partenaires de l'internat :

École Victor ASSO
École Denis DELAHAYE
École Condamine Cauvin
ITEP La Luerna
Collège La BOURGADE

Médical / Suivi psychologique :

Hôpital Lenval : Secteur Pédopsychiatrique / Équipe
mobile
Hôpital Lenval : Service Hémophilie
Établissements spécialisés
Planning Familial
ITEP
Les pompiers
CMP : Costanzo, Ariane, Trinité, Parc
Pédopsychiatre
Médecin référent de la MET
Médecins spécialistes : dentistes, dermatologues,
orthophoniste, gynécologue...
IDE
SOS Médecins
IME, CLISS, SEGPA,

Sécurité :

Gendarmerie de La Trinité
Police Nationale/Commissariats
Brigade des mineurs

Activités sportives :

Ville de Nice pour les invitations aux matchs de football
CLSH Trinité, club de foot La Trinité
Centres de Loisirs
Centre de vacances : CEJAM, UFCV, Semeuse, ASL,
Chantiers Jeunes...
Les piscines

Plusieurs associations et organismes sont également de véritables partenaires en organisant des sorties ou en proposant des invitations aux enfants accueillis :

- Enfants de Frankie ;
- Association Children and Future ; No finish Line.
- Association « Des ailes des enfants »;

6. LES ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSES

6.1. Les entrées

⇒ Nombre d'admission en 2023

ADMISSIONS 2023	
Filles	9
Garçons	8
TOTAL	17

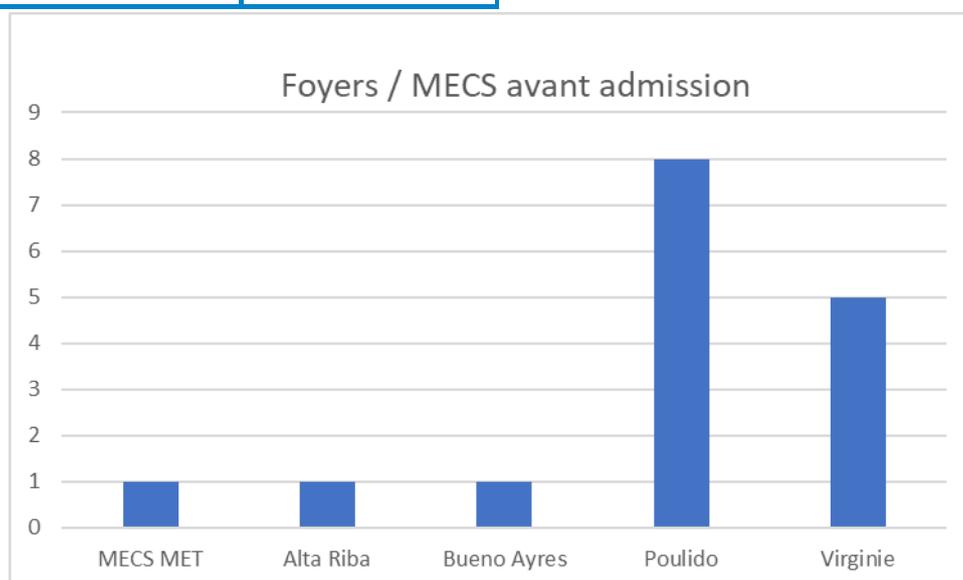
En 2023, 17 enfants ont intégré progressivement la MECS « Les Cerisiers », 12 au démarrage de la structure en mars 2023, puis un jeune en avril, une jeune en août (rapprochement de la fratrie), deux jeunes en septembre, puis un jeune en décembre initialement hébergé à la MET.

Sur les 17 enfant accueillis, 10 sont issus de 4 fratries :

- 1 de 2 fillettes ;
- 3 de 3 trois frères et sœur (1 fille et 2 garçons, 3 filles, trois garçons)

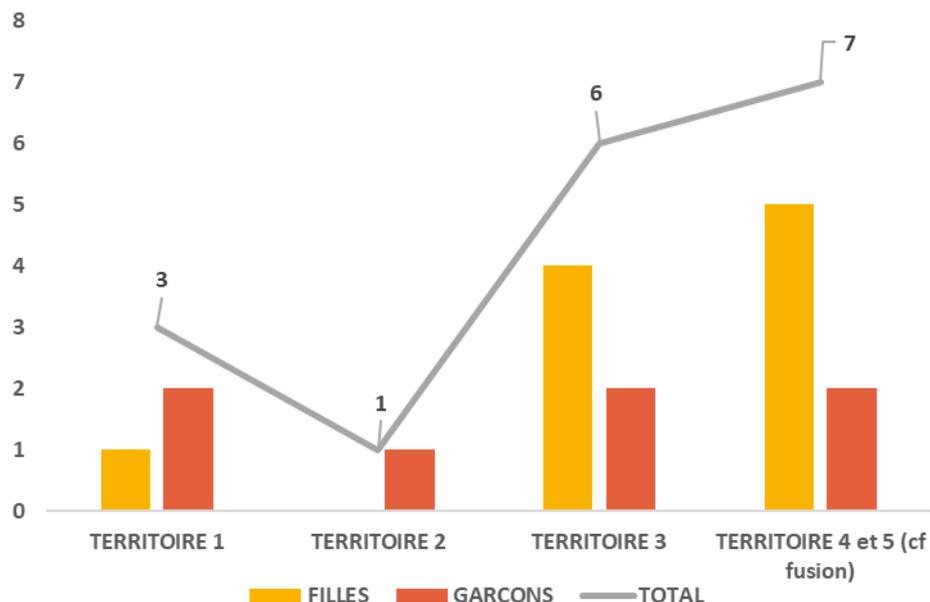
⇒ Lieu de vie des jeunes avant l'admission

Lieu de vie avant admission	
Foyers, MECS	16
Chez un Assistant familial	1
TOTAL	17



Sur les 17 admissions seule une jeune fille vivait chez un assistant familial, les autres résidaient pour la plupart depuis plusieurs mois en foyers d'accueil d'urgence (FEAM).

⇒ Origine des admissions par territoire



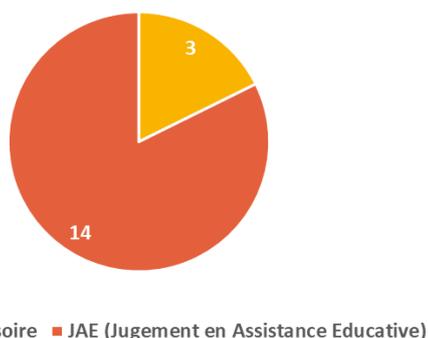
Une majorité des jeunes accueillis sont issus des territoires 3 et 4/5

⇒ Age des jeunes à leur admission

AGE DES JEUNES A L'ADMISSION			
SEXE	FILLES	GARCONS	
5 ans		1	
6 ans		3	
7 ans		1	1
8 ans		1	2
9 ans		2	1
10 ans		1	2
11 ans			1
12 ans			1

Sur les 17 jeunes accueillis 6 sont âgés de 5 à 7 ans, 9 de 8 à 10 ans et 2 de 11 ans et 12 ans.

⇒ Mesure des jeunes à l'admission



Seule une fratrie des 3 jeunes filles a une mesure d'Accueil Provisoire renouvelable tous les 6 mois.

6.2. Les sorties

Sur la période de mars à décembre, une seule sortie a été réalisée en juillet. Une jeune fille, dont le comportement posait des difficultés dans sa prise en charge, a été orientée vers une Mecs Thérapeutique.

⇒ **Durée du placement**

La durée de la prise en charge de cette jeune a été de 100 jours, soit 3 mois et 9 jours.

6.3. Le taux d'occupation

Pour une 1^{ère} année, et des arrivées progressive, le taux d'occupation sur les 10 mois d'exercice de la MECS « Les Cerisiers » est de 83%.

JOURNEES D'OCCUPATION EN 2023		
Nb de jours d'occupation mensuels	PLACES D'HEBERGEMENT 16	
	PREVUS	REALISES
JANVIER		
FÉVRIER		
MARS	496	300
AVRIL	480	377
MAI	496	403
JUIN	480	390
JUILLET	496	381
AOÛT	496	387
SEPTEMBRE	480	442
OCTOBRE	496	458
NOVEMBRE	480	450
DÉCEMBRE	496	478
TOTAL	4 896	4 066

Nous avons dû déplacer (repli) un jeune de la MET vers les Cerisiers, suite à un évènement entre deux enfants, du 18 novembre au 18 décembre, date à laquelle il a été admis définitivement sur la structure. Les journées de repli sont comptabilisées dans les journées réalisées.

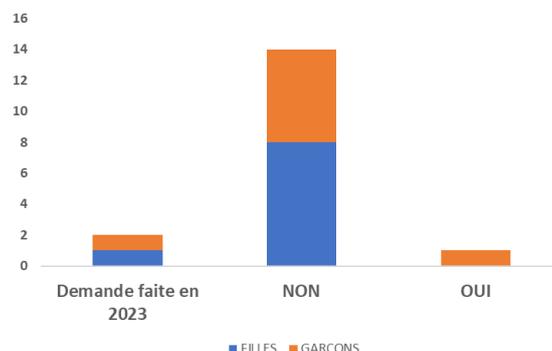
OCCUPATION EN 2023	
	Jeunes hébergés
JANVIER	
FÉVRIER	
MARS	12
AVRIL	13
MAI	13
JUIN	13
JUILLET	13
AOÛT	13
SEPTEMBRE	15
OCTOBRE	15
NOVEMBRE	15 +1 repli
DÉCEMBRE	16*

*En décembre le jeune en repli depuis le 18 novembre a été admis définitivement sur ma structure le 19 décembre.

Moyenne jeunes hébergés dans l'année = 13,80 cet écart s'explique par l'arrivée progressive des enfants à l'ouverture et nos demandes de reports d'intégration pour assurer les recrutements.

6.4. Données médicales

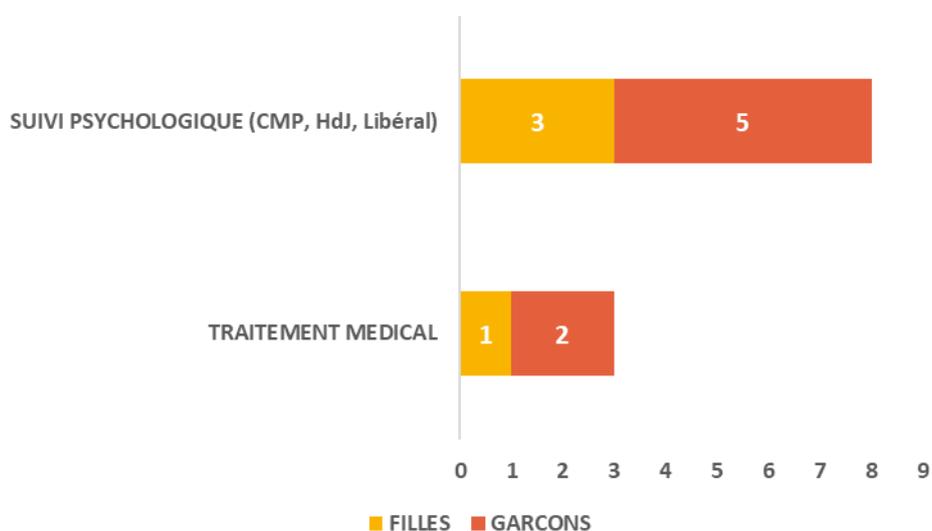
⇒ Reconnaissance MDPH des jeunes hébergés



La majeure partie de l'effectif de la MECS « Les Cerisiers » ne bénéficie pas de reconnaissance MDPH. Seul le jeune accueilli en décembre, bénéficie depuis mai 2022 d'une orientation ULIS, il est également accueilli en ITEP.

Par ailleurs, il s'est avéré nécessaire de faire des demandes pour 2 jeunes. Actuellement ces demandes sont en attente de reconnaissance par la CDAPH.

⇒ Traitements médicaux et suivi psychologique des jeunes hébergés



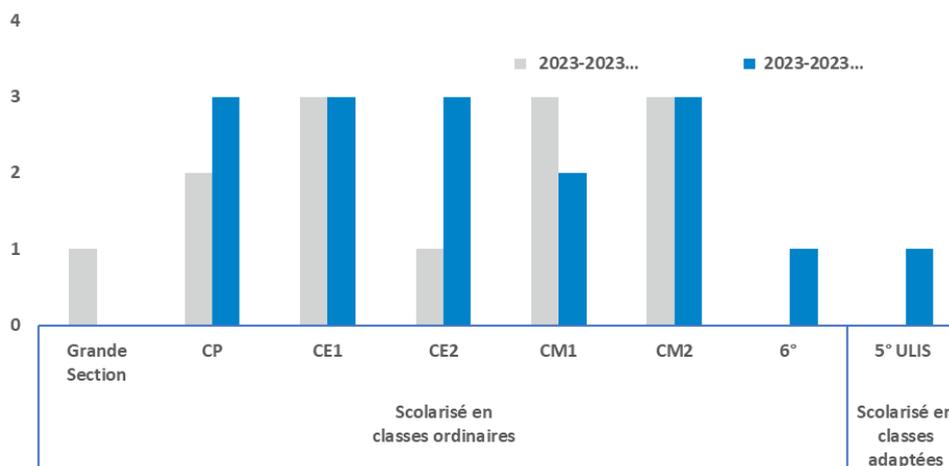
Sur les 17 enfants hébergés en 2023, 8 ont eu un suivi psychologique à l'extérieur de la MECS « Les Cerisiers » et 3 ont un traitement médical :

- 1 en raison de son hémophilie Type 2 ;
- 1 pour traitement de l'asthme ;
- 1 pour soigner des troubles du comportement, tempérament dépressif, troubles psychiatriques.

En 2023, aucun jeune n'a été hospitalisé.

6.5. Données scolaires et extra-scolaires

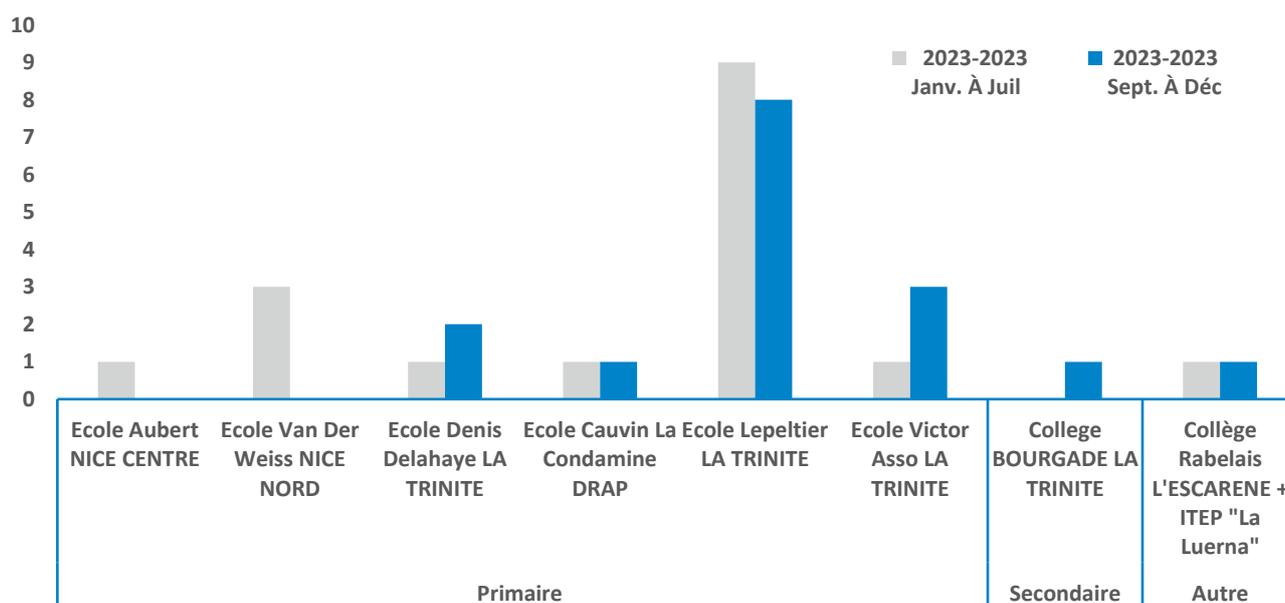
⇒ Scolarité



Concernant l'enseignement adapté, nous avons :

- 1 jeune en 5e ULIS depuis décembre 2023.

⇒ Etablissements scolaires



Lors de l'ouverture au mois de mars, nous avons eu la volonté de maintenir la scolarité en centre-ville de Nice pour 4 enfants accueillis afin que ces derniers puissent terminer leur année scolaire 2022/2023 sans changer d'école. Cette volonté a demandé à l'équipe éducative de février à début juillet 2023 un investissement et une organisation quotidienne importante au niveau des accompagnements scolaires (5 établissements scolaires dont 1 sur Nice centre, 1 sur Nice Nord, 2 sur La Trinité et 1 sur Drap). En amont de la rentrée de septembre 2023, toutes les démarches ont été effectuées afin que les enfants accueillis sur la MECS « Les Cerisiers » puissent être scolarisés sur la commune de La Trinité et les communes voisines.

L'établissement scolaire Lepeltier est actuellement celui qui accueille le plus grand nombre de jeunes avec 10 jeunes de mars à juin et 8 depuis la rentrée 2023-2024.

⇒ Activités extra scolaires des jeunes hébergés

Sur les 14 enfants accueillis de mars à juin seuls 2 d'entre eux avaient une activité sportive et/ou culturelle mise en place avec leur ancien lieu de vie.

Cependant dès la rentrée 2023-2024, 14 jeunes sont inscrits dans divers clubs et pratiquent l'activité sportive qu'ils ont choisi. Seuls 2 jeunes n'ont souhaité exercer une quelconque activité.

Activités Extrascolaires et culturelles	2023-2023 Janv. À Juil	2023-2023 Sept. À Déc
Danse		4
Equitation	1	
Foot		6
Hip hop		2
Karaté		2
Ski + dessin	1	
	2	14

6.6. Données sur les rapports d'incidents et informations préoccupantes.

⇒ Informations préoccupantes

Aucune information préoccupante n'a été adressée à l'ADRET.

⇒ Rapports d'incidents

De mars à décembre, la MECS « Les Cerisiers » a établi 49 rapports d'incidents, 47 concernant 10 jeunes hébergés 2 autres mettant en cause plusieurs jeunes.

3 jeunes ont fait l'objet de plusieurs rapports : 13, 12 et 11.

Ces 49 rapports ont nécessité :

- 5 passages aux Urgence ;
- 21 interventions des Pompiers / Samu ;
- 9 Interventions de la Gendarmerie, Police, Protection Civile ;
- 1 séjour de rupture d'une semaine d'un jeune sur la MET ;
- 1 arrêt de travail de 3 jours pour une salariée ;
- 1 arrêt de 2 semaines pour une salariée.

A l'origine de ces perturbations, il s'avère que l'élément déclencheur est le plus souvent :

- La frustration : 26 cas
- Le conflit entre jeune et/ou la difficulté de gérer le collectif, le quotidien : 17 cas
- Les angoisses, la gestion du quotidien institutionnel, le mal être en rapport avec les situations familiales : 3 cas

II. GESTION DES MOYENS HUMAINS

A l'ouverture de l'établissements au mois de mars 2024, nous avons fait face à un turn over important. Depuis le mois de d'octobre 2024, l'équipe est stabilisée.

1. FORMATION DU PERSONNEL DU SECTEUR

1.1. Les formations effectuées en 2023

Interventions /Etablissements	MECS « Les Cerisiers »
<i>Exercice sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité Incendie (SSI)</i>	2 Sessions 1/03/2023 l'ensemble de l'équipe (SN, éducateur, Maitresse de maison) 12/12/2023 (8 personnes)
<i>Evacuation de jour</i>	05/04/2023 (11 personnes)
<i>Evacuation de nuit</i>	28/03/2023 (12 Personnes)
<i>Information PPMS</i>	14/11/2023 ensemble de l'équipe
<i>Formation DAE</i>	12/12/2023 ensemble de l'équipe

Nous avons effectué 2 sessions de formation incendie. Les salariés formés à l'ouverture de l'établissement n'étaient plus en poste en fin d'année, il nous est apparu nécessaire de refaire une session de formation.

1.4. Les stagiaires accueillis en 2023

La MECS « Les Cerisiers » est un lieu d'accueil pour des stagiaires de différentes fonctions ayant un projet de stage compatible avec nos professions ou la nature de nos missions. Pour autant, sur l'année d'ouverture nous n'avons pas souhaité accueillir trop de stagiaire que nous n'aurions pas pu accompagner correctement.

En 2023, nous avons accueilli **3** stagiaires :

- ✓ Une psychologue (Master II) ;
- ✓ Une éducatrice Spécialisée ;
- ✓ Une accompagnante éducative et sociale.

1.5. ABSENCE DU PERSONNEL (EN NB DE JOUR)

	ACCIDENT DE TRAVAIL	MALADIE ≤ à 5 JOURS	MALADIE ≥ à 5 JOURS	CONGES MATERNITE/ PATERNITE	CONGES EXCEPT. Enfants malades	TOTAL
<i>MAITRESSES DE MAISON</i>			13			13
<i>SURVEILLANTS DE NUIT</i>			7			7
<i>EQUIPE EDUCATIVE</i>	17	11	86		7	121
TOTAL	17	11	106	0	7	141

Sur l'exercice 2023, 9 travailleurs sociaux ont été absents 121 jours.

4 Travailleurs sociaux ont été en maladie sur des périodes supérieures à 5 jours (de 7 à 74 jours) pour un total de 86 jours, ce qui représente 71% du nombre de journées d'absence pour le personnel éducatif.

III. GESTIONS DES MOYENS EXTERNES

1. ORGANISATION DE L'ÉCONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT

La Fondation a fait le choix de deux centrales d'achat. C'est la cheffe des services généraux du secteur qui gère le stock et les flux des produits d'entretien. Concernant l'achat des produits d'entretien, malgré le contexte lié à la crise économique, le domaine enfance veille à l'utilisation de produits ménagers écolabels plus respectueux de l'environnement et moins toxiques.

Concernant les appartements, la Cheffe de Service est chargée d'établir les devis en lien avec les centrales d'achat pour tout ce qui concerne le linge et le matériel hôtelier.

2. GESTION COMPTABLE

La cadre de proximité se rend tous les 15 jours au siège. Ils rencontrent la comptable « référente » du secteur EJJ. Des points de contrôle du suivi de la régie et des Mooncards sont réalisés.

3. MAINTENANCE ET SECURITE

La Direction immobilière et technique a la charge de l'organisation et du suivi des travaux sur les établissements. Elle assure les interventions techniques sur les bâtiments A et B du domaine.

QUALICONSULT est notre prestataire de vérification en termes de sécurité.

Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échéancier « suivi des contrôles de sécurité » au sein de chaque structure.

Un tableau de suivi des contrôles des obligations en termes de sécurité est tenu par le secrétariat de chaque établissement.

Les levées de réserves sont désormais suivies par la direction de secteur avec dans leur gestion le soutien des services techniques de la Fondation.

En conformité aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, chaque service dispose d'une procédure liée au protocole attentat, d'une malle de survie, et d'une salle de confinement.

Un plan de mise en sûreté général sur le secteur a été rédigé sur chaque établissement avec Secourir 06. Les exercices de confinement ont été renouvelés en 2023 avec la société aqua-protection.

4. ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATERIEL ET DES VEHICULES

Les agents techniques de la Fondation organisent des interventions sur site une fois les demandes envoyées par le cadre de proximité ou la secrétaire sur le logiciel Synchroteams.

Pour les véhicules, une note interne précise aux utilisateurs leurs responsabilités. La majeure partie de la flotte des véhicules est sous contrat leasing avec Citroën, nous avons conservé un trafic 9 places très pratique pour les sorties collectives et les camps

Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible sur tous les sites.

5. MISE EN PLACE D'UN SYSTEME RONDIER PTI (PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLE)

Ce système conjugue l'obligation d'assurer :

D'une part, la protection des travailleurs isolés (en l'occurrence, les surveillants de nuit)

D'autre part, d'assurer un travail de surveillance contrôlé auprès des enfants avec un rondier et un système de pointage sur des pastilles.

IV. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2024

L'année écoulée a été marquée par des défis lors de la création de la MECS Les Cerisiers. Cependant, malgré les obstacles, l'équipe a su accueillir les enfants dans un environnement sécurisé et propice à leur épanouissement. La construction d'une identité d'équipe et la stabilisation progressive ont contribué à instaurer un climat serein pour les enfants.

Aujourd'hui, l'équipe éducative est stabilisée et investie dans la mission d'accompagnement des enfants au quotidien. Pour autant, tous ne sont pas au même niveau de connaissance. Afin de renforcer et perfectionner les compétences de chacun, différentes formations sont programmées : formation sur la gestion de crise, formation sur le fonctionnement de la Protection de l'Enfance, session de familiarisation au logiciel Nemo.

L'implantation de Lou Pantai sur le domaine de l'enfance en 2023, une plus-value, qui va apporter des opportunités d'accompagnement nouvelles et différentes, avec un volet axé sur l'agriculture, le développement durable. Nous ne doutons pas de l'intérêt des enfants à ce sujet.

Depuis plusieurs mois, nous travaillons, à la demande du Département, à une réorganisation de l'accueil au sein des deux établissements du Domaine de l'enfance (MET et Cerisiers). La MET accueillera les enfants de 3 à 10 ans et les Cerisiers ceux de 10 ans et plus. Cette réorganisation entraînera des mouvements d'éducateurs et d'enfants. Par ailleurs, nous souhaitons orienter le projet autour de deux axes forts : le travail avec les familles, l'accompagnement et le soutien à la scolarité. De nouveaux enjeux en perspective pour une année 2024 riche en changements.





Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



Cofinancé par
l'Union européenne



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.